

Séance du 14 avril 2026

L'an deux mille vingt six

et le 14 avril

à 19 heures 00

le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances, sous la présidence de : M. MAINGUY

Présents : Mmes, MM., MAINGUY, WECKSTEIN, ACHOUR, ANDRIEUX, BOUCHER, BEAUTÉ

Absents :

A été nommé secrétaire : M. WECKSTEIN

VOTE DE L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2025-DL 3/2026

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
09/04/2026

Date d'affichage
/04/2026

Objet de la Délibération

Pascal MAINGUY présente les propositions d'attribution pour les demandes de subventions pour l'année 2026, calculées au prorata du nombre d'élèves.

- OCDE du Rêve (Notre Dame de l'Isle) : 292,80 €
- OCCE école des Écureuils (Pressagny l'Orgueilleux) : 250,10 €

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Le Président,
Pascal MAINGUY

SENIOR
DES ILES DE LA SEINE
9, rue aux Huards
27510 PRESSAGNY L'ORGUILLEUX
SIRET : 252 703 104 00016